Zeitschrift: L'Architecture suisse : revue bi-mensuelle d'architecture, d'art, d'art

appliqué et de construction

Herausgeber: Fédération des architectes suisses

Band: 2 (1913)

Heft: 21

Rubrik: Chronique Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

organisateurs de l'exposition ne peuvent être satisfaites que dans les travaux de grande envergure. Alors, mais alors seulement, elles prennent force de lois.

Aux initiateurs de l'exposition de Zurich revient le mérite d'avoir formulé ce progamme moderne d'une façon complète et d'une manière très claire. De ce que leur projet n'a pu être réalisé qu'en partie, on ne peut leur en faire un reproche, car les difficultés étaient grandes, l'espace restreint et les ressources limitées.

Deux des numéros les plus importants du catalogue n'ont pu être exposés ou ne l'ont été que d'une façon temporaire; il s'agit de la salle de séances du Conseil d'Etat dans la nouvelle banque cantonale des Rhodes extérieures à Herisau (architectes Bollert et Herter, Zurich; peintures de E. Stiefel, Zurich; meubles de Aeschbacher, Zurich) et le vestibule avec archives d'une école (architectes: Streiff et Schindler, Zurich; peintures de G. E. Würtenberger, Zurich; menuiserie de Brombeiss et Cie., Zurich). La pièce la plus importante, malheureusement inachevée, était salle de Faculté de la nouvelle Université de Zurich (architectes: Curjel et Moser, Zurich; menuiserie, H. Hartung, Zurich). Les parois sont lambrissées en bois naturel jusqu'au plafond. Le faisant vis-à-vis deux panneaux encadrés de baguettes dorées ont été réservés pour recevoir des œuvres de peinture commandées au professeur Henri Altherr de Bâle (le frère de l'organisateur de l'exposition). Ces tableaux n'ont pu figurer à l'exposition, aussi est-il difficile de se prononcer définitivement sur l'effet de l'ensemble. On peut cependant deviner qu'une fois pourvue de sa décoration, la salle répondra bien aux exigences formulées dans le programme de l'exposition. -Pfleghard et Hæfeli (Zurich) se sont associés à Auguste Giacometti (Florence) et de cette harmonieuse collaboration est sortie une œuvre qui, malgré ses dimensions réduites, produit un effet monumental, c'est le vestibule qui porte le nº 4. Un corridor, décoré sur ses grands côtés de pilastres très simples, aboutit à une paroi ornée d'un panneau de Giacometti. Cette composition purement décorative intitulée « travail » est tenue dans une tonalité froide, gris-vert-bleu, qui, de même que le ton gris neutre des parois et du plafond, convient bien à un vestibule. Les parois et les piliers revêtus d'éternite intéresseront le praticien. Cette matière est d'un coût peu élevé. Elle ne fait pas mauvais effet tant que, comme c'est le cas à l'exposition de Zurich, elle encourt à produire un effet d'ensemble. Dans d'autres cas, lorsqu'elle cherche à imiter la pierre, elle doit être rejetée, malgré ses avantages pratiques.

Dans les salles d'exposition, dans les musées, on recherche de plus en plus à donner aux objets un cadre qui soit en harmonie avec ceux-ci. L'exposition de Zurich ouvre dans cette direction des perspectives nouvelles. Il s'agissait de trouver l'entourage qui convenait le mieux à une série d'œuvres de sculpture sur bois. Ce problème a été résolu d'une façon très satisfaisante. Les trois pièces, deux carrées et une de plan allongé entre les deux, ont reçu les dimensions réduites qui convenaient à des objets peu volumineux. Les parois sont tendues de toile et divisées en panneaux par des tresses bleu-foncé. Les socles entièrement dépourvus d'ornement, qui mettent les objets exposés à la hauteur de l'œil, sont habillés de la même facon. La lumière tombe en abondance par les petites fenêtres et met bien en valeur les œuvres d'art sans prétention, d'un caractère tout intime.

Une création sobre et distinguée est due au directeur du musée d'art décoratif, A. Altherr. Cette salle avait déjà servi pour l'exposition de céramique, elle n'est donc pas exclusivement destinée aux objets qu'elle abrite en ce moment (plastique boudhique appartenant à M. le Dr Charles Brown, à Baden), mais elle doit avoir un rôle plus durable. Elle n'en est pas moins à sa place, dans le cadre de l'exposition, les œuvres d'art sont présentées dans des vitrines qui sont bien en harmonie et en proportion avec l'ensemble.

Un espace considérable, à peu près la moitié de la surface totale, est occupé par des produits de l'art du vitrail. Dans ce domaine, il était bien difficile de ne pas heurter les principes énoncés au programme. Il était impossible de créer pour chaque œuvre le cadre qui lui était approprié: pour chaque vitrail de grande dimension, il aurait fallu une église, ou du moins un grand vestibule. Il était en outre nécessaire de placer les verres de façon à pouvoir les examiner par transparence. Toutes ces exigences nécessitèrent certains compromis que les plus beaux tapis d'Orient ne purent entièrement cacher.

CHRONIQUE SUISSE

Ct-Gall. L'Asile de Wil.

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil l'agrandissement de l'asile cantonal de Wil, devisé à 267.000 fr.

Zurich.

A la fin d'octobre, on a solennellement irauguré l'école supérieure des filles construite sur la haute «Promenade» par les architectes (B. S. A.) Streiff et Schneider.